

F° Z

1765

(16)

pour la

MENTS GIRONDINS

Classe au service de la
Culture populaire

90
/ 49

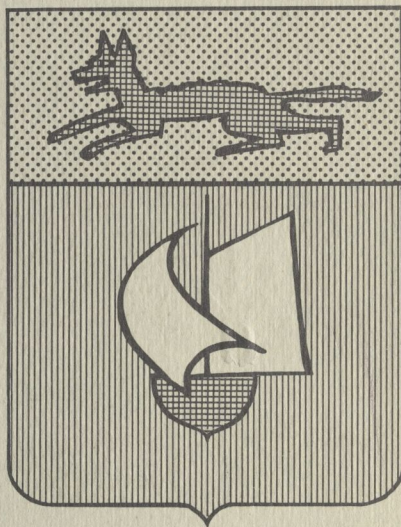
Direction Pédagogique : R. SAINT-ORENS



SAINT-LOUBÈS EN ENTRE-DEUX-MERS

ÉLÉMENTS DE SON HISTOIRE
DES ORIGINES A 1914

PIERRE BARDOU



Réalisé par le
GROUPE GIRONDIN DES

Etudes locales

DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

FONDE EN 1912
SIEGE au Centre de Recherche et de Documentation Pédagogiques, 75, cours d'Alsace-et-Lorraine - 33075 Bordeaux Cedex
C.C.P. 119.30 BORDEAUX

Armes de la commune de Saint-Loubès :

"De gueules au navire de sable habillé d'argent, au chef d'or chargé d'un loup passant de sable",

adoptées par le conseil municipal par délibération du 24 mars 1972.

32A

22

SAINT-LOUBÈS EN ENTRE-DEUX-MERS

ÉLÉMENTS DE SON HISTOIRE DES ORIGINES A 1914

PIERRE BARDOU

Fol. 2
1765
(16)

DL - 10 3 1975 - 05 273

PLAN DE L'OUVRAGE

| | |
|---|-----|
| Avant-propos | 3 |
| Introduction géographique | 5 |
| Les temps préhistoriques | 13 |
| Un site antique | 17 |
| Naissance de la paroisse de Saint-Loubès | 31 |
| Du Moyen Age aux Etats généraux | 33 |
| De la Révolution de 1789 au Premier Empire | 93 |
| De la Restauration au Second Empire | 107 |
| De 1870 à la Grande Guerre | 121 |
| En guise de conclusion | 153 |
| Appendice : Liste des syndics de la paroisse jusqu'à 1790, des maires et présidents de l'administration du canton de Saint-Loubès de 1793 à 1971 | 155 |
| Notes bibliographiques et documentaires | 157 |



Sauf mention particulière, les illustrations sont de l'auteur. Les photographies de sites et de monuments, à moins d'une mention dans la légende, ont toutes été exécutées entre 1972 et 1974.

Spécialiste des Etudes Locales depuis 1912, notre groupe a toujours eu dans ses projets de mettre en chantier un ouvrage sur la sympathique ville de Saint-Loubès. Mais le temps passait et nous ne réalisions rien, préférant attendre l'occasion de pouvoir confier le travail souhaité à un Loubésien hautement qualifié.

Ce Loubésien, nous l'avons enfin découvert : c'est Pierre BARDOU.

Un siècle après la publication de la Monographie d'Augustin de COMET, il a su nous livrer mieux : l'essentiel en un minimum de pages riches d'un maximum de documents, parfois inédits. Nous ne pouvions nous attendre à moins de la part d'un homme jeune, dynamique, méthodique qui est à la fois un historien et un photographe de talent.

Certes, son exploitation intelligente des archives lui fait prendre conscience de tous les sujets qu'il n'épuise pas mais nous pensons qu'il s'agit là d'un trait de modestie. L'important est que son œuvre favorise une prise de conscience collective du patrimoine culturel local et évite des massacres éventuels qui sont, hélas, fréquents dans trop de communes en expansion.

Si le mérite de cette réalisation revient à Pierre BARDOU c'est encore sa modestie qui nous fait un devoir de rappeler les noms des éminents spécialistes qu'il a su consulter avec profit. En les citant nous joignons notre gratitude à la sienne. Ce sont Mesdames AVISSEAU, conservateur adjoint aux Archives départementales de la Gironde, DUVIGNEAU, sous-archiviste aux Archives municipales de la ville de Bordeaux ; Messieurs J.P. AVISSEAU, directeur des Archives municipales de la ville de Bordeaux ; J. CAVIGNAC, conservateur adjoint aux Archives départementales de la Gironde ; J.B. MARQUETTE, assistant à l'Université de Bordeaux III ; L. MAURIN, maître de conférences à l'Université de Bordeaux III ; Paul ROUDIE, docteur ès lettres, attaché au C.N.R.S. ; Philippe ROUDIE, assistant à l'Université de Bordeaux III ; A. ROUSSOT, conservateur adjoint au Musée d'Aquitaine.

Nos remerciements vont aussi aux habitants de Saint-Loubès trop nombreux pour être cités et qui lui ont ouvert leurs portes, confié leurs souvenirs, prêté leurs documents.

Notre joie sera grande si cette publication — diffusée par nos soins dans le département — apporte aux Loubésiens une raison de plus d'aimer leur ville parce qu'ils en connaîtront mieux le passé.

Raphaël SAINT—ORENS

Président départemental des Etudes Locales de l'Enseignement
Public



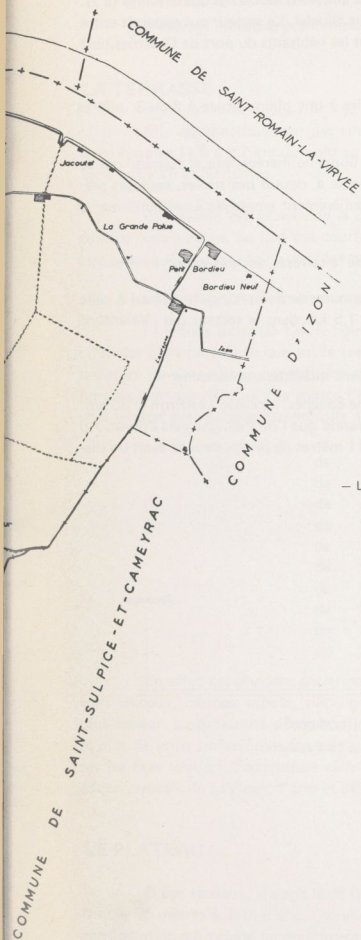
Réduction du plan dressé par les services des Ponts et Chaussées en 1971.

INTRODUCTION GÉOGRAPHIQUE*

Fiche signalétique de la commune de Saint-Loubès :

- 3333 habitants au recensement de 1968 (4100 au 31.12.1973).
- 2508 hectares.

Cette commune, située dans la partie septentrionale de l'Entre-deux-Mers, dépend du canton de Carbon-Blanc, arrondissement de Bordeaux. Elle est bordée au nord par la Dordogne, à l'est par les communes d'Izon et Saint-Sulpice-et-Cameyrac, au sud par celles de Montusan et d'Yvrac, à l'ouest par celles de Sainte-Eulalie, Ambarès et Saint-Vincent-de-Paul. Son relief, simple, se divise en trois secteurs qui apparaissent nettement du nord au sud :



- Les palus ou la plaine



- la terrasse



- le plateau de l'Entre-deux-Mers



L'ensemble est drainé par un réseau hydrographique convergent vers la Dordogne.

* Nous avons le plaisir de remercier ici Philippe NORMAND à qui nous devons l'essentiel de ce chapitre (Philippe NORMAND - T.E.R. - Géographie - Université de Bordeaux III - 1973).

LES PALUS

Les palus constituent la basse plaine de la Dordogne et correspondent aux alluvions modernes quaternaires (a 2). Dans le paysage, nous apercevons deux niveaux de part et d'autre d'un bourrelet alluvial. Le secteur qui apparaît entre le bourrelet et la Dordogne correspond aux parties submergées par les crues dont les habitants du port de Cavernes, tout comme les autres riverains, ont assez souvent à connaître les inconvénients.

En arrière du bourrelet alluvial, qui la protège d'ailleurs, nous avons affaire à une plaine située à 2 ou 3 mètres au-dessus des plus hautes eaux.

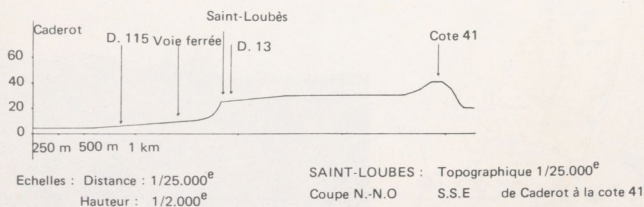
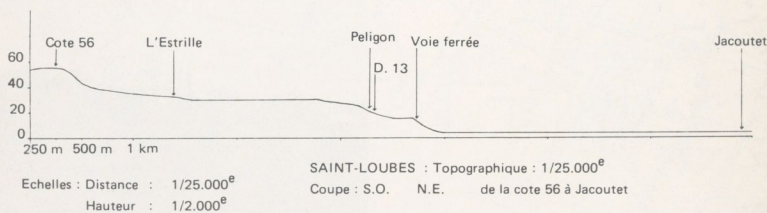
Il n'en reste pas moins que toute cette zone des palus est un immense domaine marécageux et humide qui se transforme, lors de précipitations, en zone "amphibie" et spongieuse. Ce problème a, depuis des siècles, toujours préoccupé les habitants de Saint-Loubès qui, nous le verrons plus loin, se sont régulièrement employés à perfectionner le drainage.

Cette "plaine", se relevant de 2 mètres à 9 mètres de la Dordogne au pied de la terrasse, est très vaste.

En effet, d'ouest en est, elle suit la Dordogne et s'étend donc de la commune de Saint-Vincent-de-Paul à celle d'Izon. Cependant elle est moins humide et surtout moins large à l'ouest (1 à 1,5 km dans le secteur des Valentons) qu'à l'est où elle atteint plus de 3 km (domaines du Reaux* et du Captour).

Le sous-sol est constitué de limons argilo-sableux et de graviers où l'élément quartzueux prédomine.

On a pu trouver dans le sous-sol du Reaux et du Captour des troncs de chêne couchés, localisés à environ - 35 cm. Dans cette zone déprimée, ils se rencontrent à une profondeur d'autant plus grande que l'on s'éloigne vers l'ouest. Au XIX^e siècle, ce fut le cas lors du creusement d'un puits. Le tronc se trouvait à 11 mètres de profondeur et avait un diamètre de 70 cm (Plan Cadastral n^o 1148 B) (1).



d'après Philippe Normand.

* Bien qu'orthographié REAUD par les services de l'I.G.N., nous avons préféré conserver pour ce lieu l'appellation : REAUX, portée par tous les textes anciens.

Sur le plan agricole, ce sont dans les palus qu'apparaissent les vignes les plus productrices, qui étaient d'ailleurs descendues là lors de la crise phylloxérique pour permettre la submersion. Par contre la qualité du vin est en raison inverse de la fécondité du sol.

L'élevage redevenu prédominant se partage les terres avec vigne, vergers, cultures maraîchères et peupleraies.

LA TERRASSE

Elle est constituée par des alluvions anciennes quaternaires qui forment le centre de la commune. C'est une large terrasse (1,5 à 2,7 km du nord au sud) s'étendant de la commune d'Ambarès à celle de Saint-Sulpice. L'altitude ici varie entre 25 et 30 mètres.

La terrasse est séparée de la zone des palus par un abrupt puissant, très visible, surtout au niveau du bourg, puisque nous passons, sur une très courte distance, de 9 mètres à 25 mètres, soit une dénivellation de 16 mètres, qui a dû être provoquée par une faille dont le regard est tourné vers le nord.

Le pendage des couches est un pendage sud-nord, c'est-à-dire des couches les plus anciennes vers les plus récentes.

La grande route (D 13), le bourg et les principaux villages se sont implantés sur la terrasse et si la densité des habitations y est plus forte que sur le reste de la commune, cela s'explique par les facilités de communication que donne la nature du sous-sol. La constitution de celui-ci est extrêmement variée en profondeur, comme nous le prouve le résultat du carottage effectué à la source l'Escart, à l'ouest de la terrasse. Nous constatons surtout la prédominance de couches tendres avec passage par endroits de couches dures qui ont provoqué des difficultés de forage :

| | | | | | |
|----|-------|---|-------|---|-----------------|
| de | 0 m | à | 20 m | : | graviers |
| de | 21 m | à | 77 m | : | marnes |
| de | 70 m | à | 100 m | : | grès |
| de | 101 m | à | 111 m | : | calcaire |
| de | 112 m | à | 140 m | : | marnes |
| de | 141 m | à | 158 m | : | marnes + grès |
| de | 159 m | à | 170 m | : | grès |
| de | 171 m | à | 190 m | : | marnes |
| de | 191 m | à | 240 m | : | marnes + grès |
| de | 241 m | à | 312 m | : | marnes + sables |

En effet, ces alluvions anciennes sont formées de dépôts en partie décalcifiés et rubefiés (argiles sableuses et graviers siliceux, marnes, quartz, silex, granites). C'est dans cette zone, ancienne lande, que se trouvent les cultures les plus variées. La proximité des habitations fait réserver une grande partie des terres pour les productions qui réclament le plus de soins ; néanmoins la vigne y domine, mais pour combien de temps ? Car, à l'heure actuelle, particulièrement sur les axes routiers, l'agriculture cède le pas à l'urbanisation. Ce processus, entre autres effets, entraînera une modification radicale du paysage, d'ores et déjà très sensible dans certains secteurs.

LE PLATEAU

D'âge tertiaire, il s'agit là de la partie la plus élevée de la commune, entre 30 et 40 mètres, avec un point culminant à 56 mètres à Jean-Blanc. Ce relief annonce celui de l'Entre-deux-Mers. C'est un domaine très accidenté dans sa configuration qui s'étend sur une largeur de 500 m à 1,5 km, limité par les communes de Sainte-Eulalie, Yvrac, Montussan.

Les argiles à graviers de l'Entre-deux-Mers et les sables et graviers des Landes pliocènes englobent la zone de Jean-Blanc et de Saraïl. Tout ce matériel se compose de graviers, de quartz très roulés accompagnés de sable siliceux, micacés, parfois très argileux, de lits d'argile et de bancs d'alias. Cette formation, qui atteint jusqu'à 30 mètres d'épaisseur, recouvre la table du plateau constituée en majeure partie de calcaire à astéries oligocène (stampien supérieur), qui apparaît véritablement dans la zone de Terrefort et du Truch.

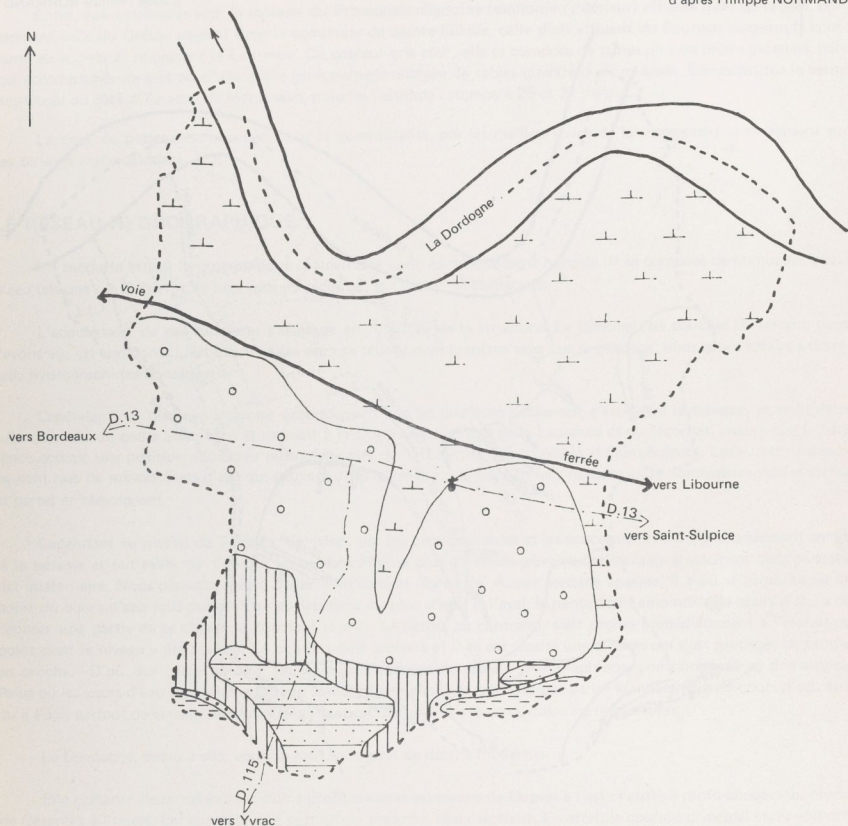
Le calcaire à astéries constitue donc la table du plateau à bords déchiquetés dominant la Dordogne et dessine sur la bordure de ces hauteurs une corniche en retrait sur le calcaire de Castillon.

Le calcaire à astéries est d'une nature lithologique très variable. Il offre des bancs tendres, grumeleux ; des couches plus compactes ; enfin des bancs à grain fin. Il est souvent entremêlé d'argiles et de sables calcairifères.



Vue d'ensemble aérienne de Saint-Loubès (couverture par quatre clichés exécutés en 1967 par l'Institut Géographique National
réf. Bordeaux 67-1536/250 - n^o 28, 30, 35, 37).

d'après Philippe NORMAND

Alluvions récentes (a²) : Palus et MaraisAlluvions anciennes (a¹) : Terrasses graveleusesArgils à graviers de l'Entre-deux-Mers, sables et graviers des Landes (P¹)

Calcaires à Astéries (m II a)

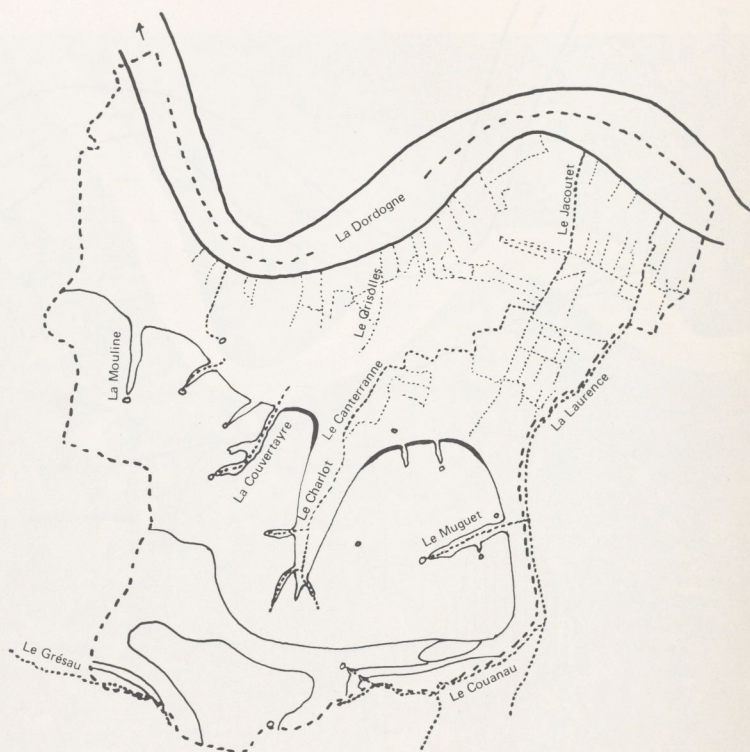


Calcaire de Castillon (m III a)



Molasse du Fronsadais (m III b)

d'après Philippe NORMAND



Ruisseau ou Rivière



Canaux de drainage



Source ou Exsurgence



Perte



Vallée sèche

Le calcaire de Castillon oligocène (stampien inférieur) apparaît au sud, très peu répandu. Assimilé depuis longtemps au calcaire de Brie, il sépare le calcaire à astéries de la molasse du Fronsadais.

Le calcaire de Castillon est généralement blanc, crayeux, plus ou moins gélif.

Enfin, aux extrémités sud, la molasse du Fronsadais oligocène (sannoisien inférieur) affleure dans les vallées, notamment celle du Grésau passant dans la commune de Sainte-Eulalie, celle d'un affluent du Cournau longeant la commune au sud-est et rejoignant la Laurence. De couleur gris clair, elle se compose de sables plus ou moins grossiers, parfois accompagnés de grès ou d'une argile généralement chargée de sables quartzeux et micacés. Elle constitue la pente du plateau du côté d'Yvrac et de Montussan, puisque l'altitude retombe à 28 et 22 mètres.

La zone du plateau est occupée, pour la quasi-totalité, par les meilleurs vins de la commune qui se plaisent sur ces terrains argilo-calcaires.

LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Un modeste réseau hydrographique draine cette contrée relativement humide. Il se compose de nombreux cours d'eau tels que : le Gabarrot, la Laurence, le Jacoutet, le Charlot, le Canterane.

L'écoulement de ces ruisseaux s'effectue en fonction de la structure. Le pendage des couches de terrain, nous l'avons vu, est sud-nord. L'écoulement des eaux se faisant dans le même sens que le pendage, nous avons affaire à un réseau hydrographique conséquent.

Pendant, ce réseau n'intéresse pratiquement que les alluvions anciennes, c'est-à-dire la terrasse, et seuls deux ruisseaux ont un cours assez long et arrivent à la Dordogne : il s'agit de la Laurence et du Jacoutet, encore que la Laurence occupe une position excentrée puisqu'elle sert de limite entre Saint-Loubès et Saint-Sulpice. Les autres ruisseaux ne sont que de minces filets d'eau qui peuvent disparaître presque aussitôt leur naissance. De nombreuses vallées sèches et pertes en témoignent.

Pendant au niveau de Toignan, l'érosion, par les eaux courantes et les processus divers, a profondément entaillé la terrasse et fait saillir sur l'abrupt les terrains siliceux plus ou moins graveleux et travaille amplement dans ce matériel quaternaire. Nous pouvons même parler ici d'érosion régressive. A une certaine époque, il a dû se produire en un point du cours d'eau plus puissant un abaissement du plan d'eau. A l'aval, la pente étant amoindrie, le cours d'eau a dû déposer une partie de sa charge, exhaussant son lit. La pente, au contraire, s'est accrue immédiatement à l'amont du point dont le niveau a été abaissé. Le courant s'est accéléré et il en est résulté une érosion qui s'est propagée de proche en proche. D'où, sur cette terrasse, un léger encaissement du réseau hydrographique, contrairement au domaine des Palus où les cours d'eau sont à la surface du sol. D'ailleurs nous ne pouvons pas parler véritablement de cours d'eau puisqu'il s'agit surtout de canaux de drainage qui tentent d'évacuer l'eau de ce domaine marécageux.

La Dordogne, quant à elle, apporte toute une série de dépôts modernes.

Elle présente deux méandres : l'un à profil convexe au niveau de Duprat à l'est ; l'autre à profil concave au niveau de Cavernes à l'ouest. On constate une opposition entre ces deux secteurs. En effet, le courant principal étant déporté du côté de la rive concave, (côté extérieur du méandre) celle-ci a été creusée de plus en plus et ce faisant il s'est formé un abrupt. Tandis que sur la rive convexe, le courant trop lent pour sa charge a abandonné une partie de celle-ci et a construit une grève par alluvionnement. Cela nous explique la position de Cavernes, car une plus grande profondeur d'eau lui a permis d'accueillir des bateaux.





Les Palus au Bourdieu-Neuf

LES TEMPS PRÉHISTORIQUES

Depuis l'apparition de l'homme dans le Sud-Ouest aquitain et jusqu'à la fin de l'âge du fer, il n'y a, sur le territoire de Saint-Loubès, aucune trace reconnue à ce jour d'un quelconque habitat permanent préhistorique ou protohistorique. Seuls quelques indices isolés, sporadiques, attestent le passage de l'homme dans ces lieux pour une période de 200 000 ans et plus.

Les mouvements des peuples, leur développement et leur extinction ont été conditionnés par les variations du climat qui, elles-mêmes, ont engendré des modifications importantes dans l'aspect physique du pays. En effet, les périodes glaciaires successives et leurs diverses amplitudes ont entraîné à coup sûr des variations dans le niveau des deux fleuves, Dordogne et Garonne, qui encadrent l'Entre-deux-Mers. En ont découlé des modifications dans le relief superficiel, notamment par des ravinelements violents, et une évolution dans la flore et la faune.

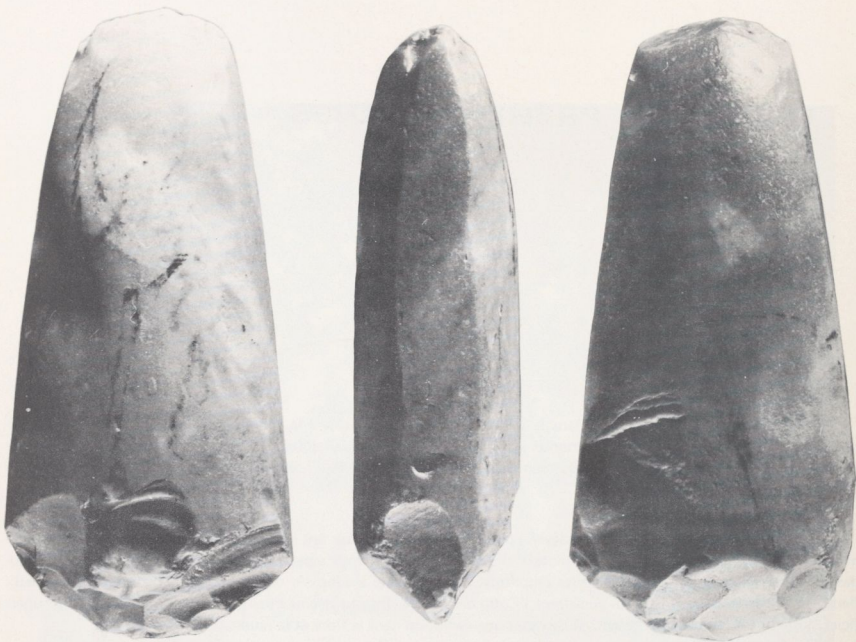
Cette période, le Paléolithique, est l'âge de la pierre taillée, dont aucun exemple n'a pu être découvert sur Saint-Loubès à ce jour. Cependant une trace humaine est à considérer. Il s'agit de la trouvaille fortuite d'un fragment de crâne (portion de l'écaïlle de l'occipital), faite en 1971 dans un chargement de grave venant de la Raffette (PC n° 654, 666, 671, 670 A). Il est possible que nous ayions là ce qui reste d'un homme de moins de 50 ans et qui vivait il y a 100 000 ans durant la période glaciaire du Riss (1).

Il est bon de signaler qu'à quelques kilomètres au sud-est toujours sur la terrasse, Léo DROUYN avait lui-même trouvé des *couteaux de silex* dans la Lande de Saint-Sulpice, et toujours dans la même commune un *beau silex taillé, de la forme d'une pointe de flèche, presque aussi large que la paume de la main* (2).

C'est vers le quatrième millénaire avant notre ère que s'opère la "révolution" néolithique. L'homme n'est plus uniquement chasseur. Il commence à pratiquer l'agriculture et la domestication des animaux, premiers pas vers une nouvelle forme de sédentarisation. L'occupation du sol de l'Entre-deux-Mers s'accroît. Cette époque se caractérise par l'emploi de pierres polies (haches, casse-tête, poignards) dont l'usage va se perpétuer encore pendant le Chalcolithique ou Age du cuivre (-2200 à 1800).

C'est aussi l'époque de la construction des mégalithes (dolmens, allées couvertes, menhirs), et s'il en existe encore plusieurs et d'importance, au cœur de l'Entre-deux-Mers, il n'en est pas de même vers la pointe occidentale. Les trois monuments : menhir d'Asques (3), mégalithe de Saint-André-de-Cubzac (4) et dolmen de Salleboeuf (5), ne sont guère certifiés et actuellement détruits. Des haches polies ont été trouvées à Salleboeuf, Tresses, Yvrac, Vayres, Izon, Saint-Sulpice mais aussi à Saint-Loubès.

Cette hache polie en silex jaune veiné, a été trouvée en 1971 au Truch (PC n° 20 D) par M. Guy PEREZ. Trouville fortuite et isolée, lors de travaux agricoles. L'enfouissement ne dépassait pas 80 cm dans un sol composé de grève.



Hache polie, période néolithique. Grandeur nature. (Collection G. Perez)

Elle est de forme classique, méplats latéraux assez larges et irréguliers. Quelques traces de la taille préalable ont échappé partiellement au polissage. Le tranchant poli a disparu. Sans doute cette hache a pu être cassée puis grossièrement retaillée, ce qui la rend plus courte qu'elle ne l'était. Le talon semble également légèrement retaillé.

| | |
|----------------------|--------|
| Longueur : | 124 mm |
| Largeur maximale : | 57 mm |
| Épaisseur maximale : | 33 mm |

Elle peut dater de - 3000 à - 2000 ans avant Jésus-Christ.

Il en est de même pour cette autre hache polie en roche verte (jadéite ou éclogite) qui a conservé intact son tranchant arciforme et légèrement dissymétrique. La cassure moderne ne permet pas de déterminer la forme et la longueur totale primitives.

| | |
|------------------------|-------|
| Longueur du fragment : | 64 mm |
| Largeur maximale : | 53 mm |
| Épaisseur maximale : | 25 mm |

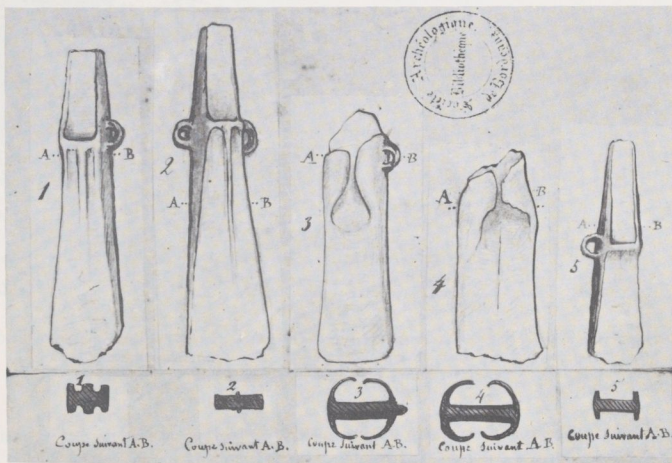
Ce fragment conservé au Musée d'Aquitaine (n° inventaire 70.19) porte la mention "Saint-Loubès" sans autre précision de lieu. Il provient de la collection de Gaston Maziaud. Ce préhistorien amateur, qui a fouillé notamment au Roc de Marcamps, avait réuni une importante collection dont les principaux éléments ont été acquis il y a quelques années par le Musée d'Aquitaine.



Fragment de hache polie, période néolithique. Grandeur nature. (Coll. Maziard. Musée d'Aquitaine, Bordeaux, n° 70.19)

Il faut ensuite attendre l'âge du bronze (— 1800 à — 700 avant J. C.) pour trouver un autre témoignage de la présence humaine sur le territoire de l'actuel Saint-Loubès.

Ce dessin appartenant à la Société Archéologique de Bordeaux est ce qui nous reste et tout ce que nous savons des cinq haches de bronze découvertes en 1873. Elles appartiennent à la période du bronze final (—1250 à —700) (6). Par la présence d'une grande hache à talon et anneau (N° 1 du dessin), cette trouvaille peut être rapprochée du dépôt d'Izon mentionné par Léo DROUYN en 1874 : *Lorsqu'on a construit la maison du garde-barrière, on a exhumé sur l'emplacement une quantité considérable de lingots, et des débris de colliers, de lances, de poignards, d'épées et surtout de ces sortes de hachettes à rebord et oreillettes, le tout en bronze* (7).



Haches, période du Bronze final. Dessin, reproduction au tiers de la taille des objets. (Coll. Sté Archéologique de Bordeaux)

C'est finalement un millénaire qui sépare encore ces haches des vestiges gallo-romains que l'on peut trouver à Saint-Loubès. Un millénaire durant lequel la métallurgie du fer apparaît et se développe (à partir de — 700). La partie septentrionale de l'Entre-deux-Mers qui nous intéresse voit les peuplades du Hallstatt et de la Tène établir des "oppida", notamment à Vayres, point de passage privilégié de la Dordogne.

Photo de couverture :
Pochoir marque barrique fin XIXe siècle
cuivre 8 x 21,5 cm - (Coll. Bardou)

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

